



Toulouse, 10 juillet 2024

Au regard des dossiers présentés à la CAP A, B et C du 10 juillet 2024, le Syndicat FO vous alerte sur les points suivants :

- Une dégradation importante des conditions de travail des professionnels, avec notamment une augmentation de la charge d'activité pesant sur les agents et générant de plus en plus de dysfonctionnements auxquels ils doivent pallier,
- L'impact des évolutions trop fréquentes des outils et procédures métiers insuffisamment mises en test et déployés à marche forcée auprès de ces mêmes collègues,
- L'absence ou l'insuffisance de prise en compte par la hiérarchie directe des situations particulières de santé au travail et les effets négatifs de cela sur la carrière des agents.

Le Syndicat FO revendique de nouveau la nécessité d'un accompagnement RH de proximité des agents rencontrant des problématiques de santé, sollicitation restée sans réponse par l'administration jusqu'à présent.

Le Syndicat FO dénonce aussi des comportements malsains et maltraitants de certains managers qui pénalisent leur agent sur le compte-rendu de l'entretien professionnel au détriment de leur CARRIERE et de leur SANTE.

Le SYNDICAT FO CD31 SERA TOUJOURS PRESENT DANS LA DEFENSE DE CES COLLEGUES ET LA DENONCIATION DES INJUSTICES.